

# LES MOTIFS DU CHOIX DE L'INSTRUCTION EN FAMILLE EN SUISSE ROMANDE

## Document-synthèse, analyse préliminaire

Par Christine Brabant, Faculté d'Éducation, Université de Montréal  
et Murielle Favre Perret, Association Les Travailleurs de la Pensée, Suisse

Ce document-synthèse présente un premier portrait des familles romandes instruisant en famille. Les parents ont participé à une enquête réalisée entre le 22 mai et le 22 juin 2018, en Suisse romande.

Le questionnaire visait à documenter les raisons de leur choix ainsi qu'à recueillir des informations sur l'expérience éducative et les caractéristiques sociodémographiques de ces familles. Ce travail comble un vide puisqu'à ce jour, aucune étude scientifique ni enquête gouvernementale n'a été effectuée sur cette population en Suisse romande.

### Questionnaire et échantillon

Les données traitées dans ce document proviennent de la section du questionnaire portant sur les raisons du choix de l'instruction en famille. Cette section se compose de 60 énoncés exposant différentes raisons de choisir l'école à la maison. Les répondants sont invités à indiquer, sur une échelle à 5 degrés (importance dans ma décision : aucune, faible, moyenne, grande, très grande), à quel point chacune de ces raisons a contribué à leur décision d'entreprendre l'instruction en famille et à maintenir leur décision.

L'échantillon comporte 137 familles, représentant 226 enfants d'âge scolaire dont 200 actuellement instruits en famille et 75 enfants d'âge préscolaire. Nous avons constitué cet échantillon grâce au soutien

des différentes organisations en lien avec les familles concernées. Cette distribution large a permis de recueillir 137 questionnaires complétés partiellement ou totalement.

### *1. Sexe, âge, expérience en éducation et niveau de scolarité des parents*

Les familles étudiées sont généralement composées de deux adultes vivant avec un ou des enfant(s) ; 7 répondants ont décrit leur famille comme étant composée d'un adulte vivant avec un ou des enfant(s). Le questionnaire demande qu'un seul parent par famille y réponde. Nous appellerons ces parents répondants les « Parent 1 ». Parmi eux, 105 se sont identifiés comme des femmes, 11 comme des hommes et 3 n'ont pas répondu à cette question. Pour la majorité d'entre eux (72,8%), leur occupation principale est l'instruction en famille ou les tâches du foyer (72,8%). Le parent 1 est âgé de 39 en moyenne, avec un écart-type de 6 ans. Le « Parent 2 », soit celui qui habite avec la famille et partage la responsabilité éducative avec le Parent 1, est un homme dans 95 cas, une femme dans 14 cas, et il n'y a pas de deuxième parent impliqué dans 6 familles. Pour la majorité d'entre eux (77,5%), leur occupation principale est d'être au travail. Le Parent 2 est âgé de 42 ans, en moyenne, avec un écart-type de 8 ans.

Le Parent 1 a une expérience de formation ou de travail en éducation dans 44,9 % des cas. Le plus haut diplôme d'études

complété par le Parent 1 est une maîtrise ou un doctorat chez 31,3% d'entre eux, un autre diplôme universitaire chez 23,7% d'entre eux, une formation post-secondaire mais non universitaire chez 33,1% d'entre eux et un diplôme d'études secondaires, complétées ou non, chez 5,11% d'entre eux.

Le Parent 2 a une expérience de formation ou de travail en éducation dans 27% des cas. Le plus haut diplôme d'études complété par le Parent 2 est une maîtrise ou un doctorat chez 30,6% d'entre eux, un autre diplôme universitaire chez 18,9% d'entre eux, une formation post-secondaire mais non universitaire chez 39,6% d'entre eux et un diplôme d'études secondaires, complétées ou non, chez 9,9% d'entre eux.

## *2. Revenu familial et lieu de résidence familiale*

Le revenu familial annuel médian chez les familles participantes se situe entre 50 000 à 100 000 francs par an. Les 45,8 % des familles participantes se situent dans cette catégorie. Les 4,2 % des familles ont un revenu familial inférieur à 20 000 frs / an, 27,1% d'entre elles ont un revenu familial de 20 000 à 50 000 frs, 16,1% d'entre elles ont un revenu familial de 100 000 à 150 000 frs et 6,8 % d'entre elles ont un revenu familial supérieur à 150 000 frs par an.

Des familles de toute la Suisse romande ont participé à l'enquête. Les cantons qui comptent le plus de répondants sont le canton de Vaud (76,5%), suivi de Neuchâtel (10,4 %), du Jura (7,8 %), de Fribourg et Genève (1,7 % chacun) et du Valais (0,9%). Huit répondants n'ont pas spécifié leur canton de domicile. Les participants vivent très majoritairement en

campagne (69,49%) et une minorité vit dans les grandes villes (9,3%) et de petites villes (21,2%).

## *3. Relation avec les autorités scolaires, langue d'enseignement, regroupements et engagement spirituel ou religieux.*

Les répondants ont été invités à choisir parmi 6 énoncés pour décrire leur niveau de collaboration actuel avec les personnes ou les instances responsables de l'application des exigences légales et administratives relatives à l'IEF dans leur lieu d'habitation. 25% des répondants ont choisi l'énoncé : «Je collabore de plein gré avec elles, car j'y trouve une utilité, pour mon enfant ou pour moi, dans le cadre de notre IEF»; 32,5% ont choisi l'énoncé : «Je n'y trouve pas d'utilité pour nous, mais je collabore tout de même avec elles parce que je suis d'accord avec la responsabilité de l'Etat envers les enfants IEF». D'autres annoncent collaborer «au minimum, seulement pour ne pas être dans l'illégalité» (17,9%). De plus, 11,1% des répondants affirment qu'ils accepteraient de collaborer avec les autorités, mais que ce sont ces dernières qui n'ont aucune interaction avec eux. Par contre, 2,6% des répondants évitent volontairement toute interaction avec elles. Un parent s'est dit en conflit avec les autorités, impliquant des procédures légales.

Par ailleurs, 18 familles ont déclaré avoir quitté leur canton d'origine afin de pouvoir accéder à l'instruction en famille dans un autre canton romand : 6 ont quitté Fribourg, 4 ont quitté Genève, 5 sont partis du Valais et trois n'ont pas précisé le canton.

La moitié (51%) des parents répondants trouvent que les exigences légales et administratives relatives à l'IEF appliquées dans leur lieu d'habitation actuel sont acceptables, mais aimeraient qu'elles soient améliorées (rappelons que 76,5% des répondants habitent le canton de Vaud). Pour les autres, 35,5% les trouvent très bien et 11%, idéales. Les 10% ayant répondu que les conditions actuelles cantonales sont inacceptables se situent dans chaque canton. Questionnés sur la forme d'interaction avec l'Etat qui serait idéale pour eux, 47% des répondants souhaiteraient que l'État assure un suivi de l'IEF et qu'il leur offre du soutien ; 25% souhaiteraient qu'il offre seulement du soutien, sans faire de suivi ; 10,9% opteraient pour un suivi seulement et 10,1% ne souhaitent aucune interaction avec l'État. Les commentaires des 8% ayant sélectionné l'option « autre » demandent plus de collaboration et d'écoute, ainsi que moins de contrôles formels.

La langue d'enseignement est le français dans 109 familles ; l'anglais dans 7 familles ; l'italien, l'allemand, le tchèque et le mandarin composent les autres langues d'enseignement mentionnées par les 122 familles répondantes à cette question. L'éducation se déroule dans deux langues pour deux familles.

Du côté des regroupements de parents, 66 familles déclarent faire partie d'une association cantonale, nationale ou internationale ; 12 familles font partie d'autres groupes de soutien, 37 ne se disent membres d'aucun groupe et 15 n'ont pas répondu à cette question. Le canton de Vaud profitant de 2 lieux de rencontre pour les familles pratiquant l'IEF, 30 déclarent

les fréquenter. Plusieurs familles sont impliquées dans deux ou trois regroupements à la fois.

Questionnées sur leur engagement religieux, 24 familles annoncent avoir une pratique religieuse régulière et 95, non. Parmi celles qui sont pratiquantes, on trouve 20 familles qui s'associent au christianisme, une au bouddhisme, une à l'hindouisme, une à l'islam et une n'a pas précisé sa religion.

### **Raisons du choix de l'instruction en famille**

Les raisons auxquelles les familles, dans l'ensemble, accordent le plus d'importance sont, en ordre décroissant (le libellé exact de l'énoncé figure à l'annexe) :

- 20. compétition/évaluation,
- 32. motivation à apprendre,
- 7. enseignement individuel,
- 4. projet familial,
- 1. enrichissement,
- 54. intérêts de l'enfant,
- 3. liberté/flexibilité.

Les raisons auxquelles les familles, dans l'ensemble, accordent le moins d'importance sont, en ordre décroissant :

- 58. harcelé par les enfants,
- 11. religion,
- 47. activités parent,
- 43. garçons,
- 14. Dieu,
- 49. maladie.

Pour dix raisons, la distribution des participants révèle une grande polarisation, c'est-à-dire qu'on observe que les plus grands nombres de réponses se retrouvent

aux extrêmes de l'intervalle de choix de réponse, soit sous «aucune importance» et «très grande importance». De ces dix raisons, cinq traitent de facteurs précipitants de la déscolarisation de l'enfant (51. phobie, 52. humilié par les enseignants, 34. expérience négative (enfant), 53. burn-out/dépression, 58. harcelé par les enfants), et cinq réfèrent à des difficultés individuelles vécues ou non par l'enfant (42. besoins spéciaux, 38. pas prêt psychologiquement, 25. enfant transformé par l'école, 45. cadre scolaire, 59. meilleure intégration dans le système public impossible). Il faut donc comprendre que les faibles moyennes d'importance calculées pour ces items ne reflètent pas une tendance d'ensemble mais démontrent plutôt que des familles accordent une très grande importance à ces raisons alors que d'autres n'y accordent aucune, les premières étant moins nombreuses que les secondes dans l'ensemble des cas, sauf pour les cas 25. enfant transformé par l'école et 38. pas prêt psychologiquement, où il se produit l'inverse.

Les raisons évoquées par les familles romandes faisant l'instruction en famille sont multiples et hétérogènes. Des 59 raisons proposées, chacune s'est avérée être d'une «très grande» importance pour au moins quatre familles. L'instruction en famille sert d'alternative à l'offre scolaire actuelle pour des familles d'horizons éducationnels très différents. On y retrouve une grande diversité de situations familiales, d'enfants, d'expériences, de projets et de convictions.

La hiérarchie des raisons construite à partir de nos résultats diffère sensiblement des hiérarchies construites à partir d'autres

études, ailleurs dans le monde, où la religion arrive habituellement première ou deuxième dans les raisons citées par les parents pour faire l'instruction en famille. Nous constatons une différence notable avec les familles romandes, où c'est plutôt l'inverse qui se produit. L'énoncé : « Dieu nous a donné des enfants, nous demande de les élever et de leur enseigner à respecter l'autorité des Saintes Écritures » ne revêt une grande ou une très grande importance que pour 10,61% de l'échantillon. On ne peut réduire ces résultats à une faible représentation des familles religieuses dans notre échantillon, puisqu'il compte une proportion de 20,2% affirmant pratiquer leur religion de façon régulière. Il semble qu'au moment de faire des choix éducationnels pour les enfants, la religion ne figure pas nécessairement au premier chef des motifs, même lorsqu'elle joue un rôle d'avant-plan dans la vie spirituelle de la famille.

Une autre particularité de nos résultats tient à ce qu'aucune voix philosophique, politique ou religieuse ne semble dominer le discours des familles romandes, ni même y avoir beaucoup de place. Le rejet en bloc de l'intervention de l'État en éducation ne semble pas non plus être un discours prédominant.

Dernière particularité de notre hiérarchie: la forte prédominance des raisons reliées au contexte d'apprentissage, scolaire ou familial. C'est d'ailleurs au niveau des préoccupations pédagogiques que les résultats de notre étude rejoignent davantage ceux des études étrangères.

## **Conclusion**

Malgré les limites, en termes de représentativité, de l'échantillon, nos résultats suggèrent des pistes d'interprétation permettant une première documentation partielle du phénomène de l'instruction en famille en Suisse romande et un début de compréhension du choix éducatif de ces familles.

Notre recherche a décrit un échantillon de familles réparties sur le territoire de la Suisse romande, quoique principalement vaudoises, habitant surtout la campagne, mais aussi les villes, très scolarisées en moyenne et organisées en différents regroupements pour la mise en commun des ressources éducatives et le soutien entre parents.

Dans l'ensemble, ces parents profondément engagés auprès de leurs enfants font principalement l'instruction en famille pour deux catégories de raisons. Premièrement, leur choix est motivé par des considérations pédagogiques, centrées sur les besoins de l'enfant (énoncés 20, 32, 7 et 54) : elles soulignent que certains aspects de la culture et de l'organisation scolaires, soit la compétition, l'évaluation, l'apprentissage en grand groupe et le

programme préétabli, auraient des effets négatifs sur l'estime de soi de l'enfant, le respect de son rythme, l'efficacité de l'apprentissage et sa motivation à apprendre. Deuxièmement, elles ont choisi l'instruction en famille pour les avantages que ce mode de vie comporte pour l'apprentissage de l'enfant et pour la famille (énoncés 7, 4, 1, 3) : elles soulignent les atouts que sont l'enseignement individuel, la possibilité d'offrir plus d'enrichissement, le plaisir de vivre et de découvrir ensemble, ainsi que la liberté et la flexibilité que cela donne à la famille.

Une analyse plus approfondie de ces résultats ainsi que l'analyse des réponses aux autres sections de notre questionnaire se poursuivra dans les mois à venir. Nous présenterons notamment les réponses des parents aux questions sur les moyens d'instruction et de socialisation qu'ils mettent en place, la présence de difficultés d'apprentissage ou de santé chez leurs enfants, ainsi que leur fréquentation passée d'une école publique ou privée. Nous continuerons à vous en tenir informés en priorité.

Christine Brabant, Ph. D.  
Faculté d'éducation  
Université de Montréal (Québec, Canada)  
Courriel : [christine.brabant@umontreal.ca](mailto:christine.brabant@umontreal.ca)

et

Murielle Favre-Perret  
Association Les Travailleurs de la Pensée (Suisse)  
Courriel : [contact@lestravailleuresdelapensee.ch](mailto:contact@lestravailleuresdelapensee.ch)

## ANNEXE

### Énoncés de raisons du choix de l'école à la maison (questionnaire adapté de Brabant, 2003, 2004)<sup>1</sup>

Mots-clés	Énoncés du questionnaire
1. enrichissement	1- Nous pouvons offrir plus d' <b>enrichissement</b> à la maison.
2. choix de l'enfant	2- C'est le <b>choix de mon enfant</b> et je le respecte.
3. liberté/flexibilité	3- J'ai fait ce choix pour la <b>liberté</b> et la <b>flexibilité</b> que cela donne à la famille.
4. projet familial	4- L'école à la maison est un <b>projet familial</b> , pour le plaisir de vivre et de découvrir ensemble.
5. parents mieux placés	5- Les <b>parents</b> sont ceux qui connaissent le mieux leur enfant et qui sont les mieux placés pour s'engager dans son éducation.
6. avancé pour son âge	6- Mon enfant est <b>avancé</b> pour son âge.
7. enseignement individuel	7- L' <b>enseignement individuel</b> ou en petit groupe est plus efficace et améliore l'apprentissage.
8. séparé longues périodes	8- Je ne veux pas être <b>séparé(e)</b> de mon enfant pour d'aussi longues périodes de temps.
9. sens moral	9- Je veux développer le <b>sens moral</b> de mon enfant.
10. relations familiales	10- J'accorde beaucoup d'importance aux <b>relations</b> parent-enfant et entre frères et soeurs.
11. religion	11- Je désire transmettre à mon enfant des valeurs et un mode de vie conformes à ma <b>religion</b> .
12. philosophie	12- Je désire transmettre à mon enfant des valeurs et un mode de vie conformes à ma <b>philosophie</b> <sup>13</sup> .
13. contrôle sur l'éducation	13- Je souhaite avoir davantage de <b>contrôle</b> sur ce que mon enfant apprend.
14. Dieu	<b>14- Dieu</b> nous a donné des enfants, nous demande <b>de les élever et de leur enseigner</b> à respecter l'autorité des Saintes Écritures.
15. poursuivre après 5 ans	15- J'ai fait avec succès l'éducation de mon enfant entre 0 et 5 ans et je me sens <b>capable de continuer</b> .
16. influences extérieures	16- Je désire protéger mon enfant des <b>influences extérieures</b> non désirées.
17. informations/stimulations	17- En étant à l'extérieur de l'école, mon enfant a accès à <b>plus d'informations</b> et de <b>stimulations</b> .
18. responsabilité parentale	18- L'éducation est <b>ma responsabilité</b> et non celle de l'État.
19. respect/discipline	19- Je veux élever mon enfant dans le <b>respect</b> et la <b>discipline</b> .
20. compétition/évaluation	20- La <b>compétition</b> et l' <b>évaluation</b> vécues à l'école nuisent à l'estime de soi et au respect du rythme de chacun.
21. place aux parents	21- L'école n'accorde pas assez de place aux <b>parents</b> .
22. développement spirituel	22- L'école ignore le besoin de <b>développement spirituel</b> de l'enfant.
23. nivellement par le bas	23- Le système scolaire effectue un <b>nivellement par le bas</b> en éducation, avec des programmes allégés.
24. pression des pairs	24- À l'école, la <b>pression des autres enfants</b> nuit au développement de l'individu.
25. enfant transformé par l'école	25- L'école avait <b>transformé</b> mon enfant. Il (Elle) ne s'épanouissait plus autant.
26. conformisme	26- L'école encourage le <b>conformisme</b> .
27. apprentissages non significatifs	27- À l'école, les apprentissages ne sont pas <b>significatifs</b> , ils sont décrochés de la réalité.
28. ratio adultes/enfants	28- À l'école, le <b>nombre d'enfants par adulte</b> n'est pas approprié.
29. trop de règles/discipline	29- Il y a trop de <b>règles</b> et de <b>discipline</b> à l'école.
30. dépendance affective	30- L'école crée une <b>dépendance affective</b> entre les enfants.

<sup>1</sup> Ce questionnaire est protégé par droits d'auteur. Pour l'utiliser en tout, en partie ou sous forme adaptée, veuillez en demander l'autorisation à Christine Brabant à l'adresse : [christine.brabant@umontreal.ca](mailto:christine.brabant@umontreal.ca)

31. environnement violent	31- L'école est un environnement trop <b>violent</b> .
32. motivation à apprendre	32- L'école détruit la <b>motivation</b> à apprendre.
33. structure sociale	33- La <b>structure sociale</b> de l'école ne prépare pas les enfants à la vraie société.
34. expérience négative (enfant)	34- Mon enfant a vécu des <b>expériences négatives</b> à l'école.
35. expérience négative (parent)	35- J'ai personnellement vécu des <b>expériences scolaires négatives</b> et je ne veux pas y exposer mon enfant.
36. programme québécois	36- Le <b>programme</b> scolaire québécois ne correspond pas aux intérêts et aux forces de mon enfant.
37. pas prêt cognitivement	37- Mon enfant n'était pas cognitivement <b>prêt pour les apprentissages scolaires</b> à 5 ou 6 ans.
38. pas prêt psychologiquement	38- Mon enfant n'était pas psychologiquement <b>prêt à quitter le cadre familial</b> à 5 ou 6 ans.
39. méthodes d'enseignement	39- Les <b>méthodes d'enseignement</b> de l'école ne me satisfont pas.
40. enseignants inconnus	40- Je ne veux pas confier mon enfant à des <b>enseignants</b> dont je ne connais pas les valeurs et les compétences.
41. vie familiale et communautaire	41- La vie familiale et communautaire est plus favorable que l'école au <b>développement social et psychologique</b> de l'enfant.
42. besoins spéciaux	42- L'école ne répond pas suffisamment aux <b>besoins spéciaux</b> de mon enfant (besoin médical, difficultés de comportement ou d'apprentissage, douance).
43. garçons	43- L'école n'est pas faite pour les <b>garçons</b> .
44. pas besoin de diplôme	44- On n'a pas besoin de diplôme pour <b>réussir</b> sa vie.
45. cadre scolaire	45- Mon enfant ne fonctionne pas bien dans un <b>cadre scolaire</b> .
46. trop de temps à l'école	46- Les écoliers passent <b>trop de temps</b> à l'école.
47. activités parent	47- La fréquentation scolaire est incompatible avec mes <b>activités professionnelles</b> ou celles de l'autre parent.
48. activités enfant	48- La fréquentation scolaire est incompatible avec les <b>activités particulières</b> de mon enfant (compétitions, artiste).
49. maladie	49- Ce choix temporaire est dû à une <b>maladie</b> de l'enfant.
50. accessibilité	50- L'école de mon choix ne nous est pas <b>accessible</b> (réglementation, distance, coûts).
51. phobie	51- J'ai déscolarisé mon enfant parce qu'il a développé une <b>phobie</b> scolaire.
52. humilié par des enseignants	52- J'ai déscolarisé mon enfant parce qu'il était régulièrement rabaissé et <b>humilié par des enseignants</b> .
53. burn-out/dépression	53- J'ai déscolarisé mon enfant parce qu'il a fait un <b>burn out</b> ou une <b>dépression</b> .
54. intérêts de l'enfant	54- Les enfants doivent pouvoir apprendre en explorant leurs <b>intérêts</b> , et non en suivant un programme préétabli.
55. accompagnement	55- Je désire <b>accompagner mon enfant</b> dans ses apprentissages.
56. traitement équitable	56- Je souhaite que mon enfant soit <b>traité de manière équitable</b> , et non égalitaire.
57. voyager	57- J'ai choisi l'IEF pour pouvoir <b>voyager</b> beaucoup en famille.
58. harcelé par les enfants	58- J'ai déscolarisé mon enfant parce qu'il était <b>harcelé par les autres enfants</b> à l'école.
59. meilleure intégration impossible	59- Les enseignants ou les autorités scolaires m'ont fait comprendre que l'institution ne pouvait rien faire pour une <b>meilleure intégration</b> de mon enfant à l'école.